

« TVA SOCIALE » : BAYROU NOUS REFAIT LE COUP DE LA DETTE !

Le 27 mai, Bayrou a annoncé, pour l'été, un « *plan de retour à l'équilibre des finances* » qui « *demandera des efforts à tous les Français, sans exception* ». À tous, vraiment ? Aux travailleurs et travailleuses, certainement, mais pas touche aux grandes fortunes et aux actionnaires ! Mais d'où vient la dette, si ce n'est des subventions aux entreprises et des allégements d'impôts ? Et qui en profite, sinon les fonds de pension et les banques qui empochent les intérêts ?

UNE TVA... PAS DU TOUT « SOCIALE »

Bayrou nous présente la facture avec la mal nommée « TVA sociale », autrement dit le financement de la Sécu par l'impôt. Et pas n'importe lequel : la TVA, une taxe particulièrement injuste, que tout le monde paie au même taux, quel que soit son revenu, en faisant ses achats.

Le déficit de la Sécu est la conséquence des milliards d'exonérations de cotisations patronales. Les remplacer par un impôt ce n'est rien d'autre qu'un vol ! Mais l'arnaque ne s'arrête pas là. Rien ne dit que ces milliards resteront fléchés vers la Sécu. Un prochain gouvernement pourrait rediriger cette manne vers d'autres budgets. On n'a pas fini d'entendre parler du « trou de la Sécu »...

UNE JOURNÉE DE GRÈVE FACE À L'URGENCE SOCIALE ?

La facture se paye aussi cash avec nos emplois. Les suppressions d'emplois dans la santé, le social, l'éducation, s'ajoutent aux dizaines de milliers de licenciements dans les entreprises privées. Depuis septembre 2023, la CGT compte 400 plans sociaux, menant à la suppression d'au moins 90 000 emplois directs et 250 000 emplois induits. Michelin, MA France, Vencorex, Casino : les licenciements ne concernent pas que les plus grandes boîtes. Dans toutes les régions, des travailleurs et des travailleuses apprennent que leur emploi est menacé voire supprimé, dans l'automobile, la chimie, le commerce...

Face à cette urgence sociale, les luttes ont lieu en ordre dispersé. Aujourd'hui, la CGT appelle (les autres organisations syndicales ont refusé de s'y joindre) à une journée de grève pour les retraites. Elle compte profiter de la « niche parlementaire » du Parti communiste à l'Assemblée nationale, lors de laquelle les députés du PCF proposeront l'abrogation de la retraite à 64 ans.

Une journée de mobilisation qui remet une nouvelle fois notre sort entre les mains des parlementaires.

LE RN ET BARDELLA À LA BOTTE DES PATRONS

Pour passer, l'abrogation devrait aussi être votée par les députés du Rassemblement national, bien positionné en embuscade pour profiter du pourrissement de la situation sociale et politique. L'héritière Marine Le Pen prétend défendre les classes populaires en refusant la « TVA sociale »... alors que son grand remplaçant Bardella fait les yeux doux au patronat dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles*, promouvant la retraite à 67 ans, la suppression des impôts sur les entreprises, la réduction des dépenses publiques et un « pacte de confiance » avec les chefs d'entreprise, de la « TPE-PME au dirigeant du CAC 40 ».

AUJOURD'HUI, ET APRÈS : DÉFENDONS NOS INTÉRÊTS !

Face aux attaques, prenons nos affaires en main, travailleurs et travailleuses, quelle que soit notre nationalité, du public et du privé. Bien évidemment, nous devons être nombreuses et nombreux à nous mettre en grève et à manifester, quelle que soit notre appartenance syndicale. Non pas parce que nous aurions quelques illusions dans le fait qu'une seule journée de grève permette d'obtenir satisfaction. Mais parce que nous devons nous saisir de toutes les occasions pour mettre en avant la nécessaire riposte du monde du travail : pour la retraite à 60 ans et à 37,5 annuités pour tous et toutes, l'interdiction des licenciements, les créations d'emplois dans les services utiles à la population et l'augmentation des salaires. Et au-delà : pour une société débarrassée des exploiteurs, des racistes et de leur monde.

C'EST MAINTENANT QU'ON VEUT DU TEMPS LIBRE !

C'est la période d'ouverture du CET (compte épargne temps). Pour certains, l'occasion de se faire payer quelques RTT mais qu'est ce que cela veut dire ? On travaille pour un salaire de misère, et il faut donc choisir entre finir le mois et avoir le temps de vivre. Perdre sa vie à la gagner ou l'esclavage moderne. Dire que dans certains services, c'est la croix et la bannière pour poser des jours !

PENTECÔTE : BIEN TENTÉ, MAIS ENCORE RATÉ

L'an dernier, la direction nous faisait un coup fourré pour le lundi de Pentecôte : il était annoncé « travaillé au volontariat », mais c'était le congé qui était au volontariat, puisqu'il fallait le poser et le faire valider comme pour un jour normal. Cette année, les règles viennent tout juste de nous être communiquées et elles varient en fonction de services. Dans les deux cas, la logique est la même : pour la direction, notre temps lui appartient... Y compris quand il s'agit de prévoir de se reposer ou de partir en vacances. Tout ça pour une journée tout bénéf pour le patronat. Travaillé ou posé en RTT, ça reste un jour ferié qu'ils nous ont volé !

LE SALE BUSINESS D'UNE SALE GUERRE

Les faits sont têtus : contrairement aux déclarations officielles du gouvernement, les ventes d'armes françaises à Israël se poursuivent sous le manteau. C'est ce que révèle un communiqué du syndicat CGT des dockers de Fos-sur-Mer. Il a été alerté de l'arrivée d'un cargo, ayant pour destination finale le port de Haïfa, qui doit faire escale ce jeudi pour embarquer 14 tonnes de pièces pour fusils mitrailleurs – des maillons de munitions produits par la société marseillaise Eurolinks pour Israel Military Industries, entreprise se présentant elle-même comme « fournisseur exclusif de munitions de petit calibre pour l'armée israélienne ». Le syndicat dit avoir identifié le conteneur concerné, et annonce que les dockers refuseront de le charger sur le cargo. Exemple à suivre d'un lien utile entre syndicalisme et politique !

LA RECONNAISSANCE DU PATRON

Les enveloppes d'augmentation individuelle ont été distribuées. Les travailleurs les plus exemplaires ont eu la chance d'avoir une augmentation de... 30 € brut ! Voilà ce que ça vaut d'être bien vu par le patron et les chefs.

ABSENCE DE PLAN OU DÉSORDRE ORGANISÉ ?

Avec près de 400 plans de licenciements en cours (selon la CGT), le patronat s'y connaît en destructions d'emplois. La stratégie pour fermer un service est rôdée. On le laisse pourrir en désorganisant le travail, sans remplacer ni investir. Le but est que les salariés soient suffisamment écoeurés pour partir d'eux-mêmes, et éviter de mettre en place un (mal nommé) « plan de sauvegarde de l'emploi ». L'antidote le plus efficace : refuser collectivement la dégradation des conditions de travail. Ça commence bien sûr par le fait de défendre les collègues, comme lors du récent débrayage à Cenexi !

POUBELLE PLEINE, LIGNES VIDES

La semaine dernière, une cuve de Fentanyl a été mise à la poubelle faute de pharmacien, et des heures supplémentaires ont été programmées sans lignes qui tournent. La conséquence de services débordés, et d'une direction qui n'en a que faire de comment les choses sont produites, l'œil uniquement fixé sur l'argent qui rentre et qui sort. Il est temps de laisser gérer la production à ceux qu'elle concerne : les travailleurs !

LA CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE DU PSG SE FAIT TRIBUNE POUR GAZA

Durant la finale de la Ligue des Champions que le PSG a remporté face à l'Inter Milan, des supporters ont déployé une large banderole dénonçant le génocide à Gaza. Puis, lors de rassemblements festifs pour célébrer le 5-0, de nombreux jeunes rassemblés à Paris avec des drapeaux palestiniens ont chanté les slogans « Netanyahu casse-toi, la Palestine n'est pas à toi ! » et « Free Palestine ». Lorsqu'il échappe à la récupération politique de nos dirigeants, le sport peut être un véritable moyen de rapprochement entre les peuples, par en bas !

RELAXE POUR LES CINQ DU 92 !

Gaël, Yann, et trois autres postiers du 92 risquent cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende, entre autres pour « violation de domicile »... c'est-à-dire du siège de l'entreprise, où ils se sont rendus en 2014 lors d'une grève contre la précarité. La Poste ne supporte pas que, malgré leur licenciement, ils remettent en cause son pouvoir en continuant d'organiser les postiers. Leur condamnation constituerait une dangereuse criminalisation de la grève. Mais si la mobilisation arrache leur relaxe, cela pourra conduire à leur réintégration et montrer la nécessité de regrouper nos luttes face à l'offensive actuelle. Pour les soutenir lors de leur procès, rendez-vous le 12 juin à 12h au TGI de Paris !